

*Les subsides*

● (1230)

Permettez-moi de vous donner un autre exemple, monsieur le Président. Les relations syndicales-patronales aux postes sont le fruit d'un marché, et l'état du service postal tient forcément à l'état de ces relations. Règle générale, un marché se passe entre deux parties, mais il se trouve que le gouvernement est directement concerné en l'occurrence. Qu'est-ce qu'un marché? C'est le fruit de concessions mutuelles de type donnant donnant. Il n'y a pas de marché possible quand une seule partie doit faire toutes les concessions.

Voyons l'exemple le plus récent que nous connaissons le mieux, l'Accord du lac Meech. Il s'agit d'un véritable marché. On peut critiquer cet accord, lui trouver des failles, mais il représente fondamentalement le type même du marché. Le premier ministre (M. Mulroney) voulait l'adhésion du Québec à la Constitution. Le Québec posait cinq exigences à son accord. Les autres provinces avaient des exigences différentes. C'était un marché de type donnant donnant.

Nous devons négocier un règlement pour maintenir notre service postal. Il s'agit donc de consentir mutuellement des concessions de type donnant donnant. Mais le gouvernement se prétend au-dessus de tout reproche, il assure que seuls les syndicats sont responsables du mauvais service de la Société canadienne des postes. C'est ce qu'il prétend actuellement. Quoi d'étonnant que les syndicats se sentent acculés au mur?

La direction de la Société canadienne des postes demande l'abrogation de la clause sur le coût de la vie, une disposition normale dans les conventions collectives modernes. Le coût de la vie augmente, mais si la politique économique du gouvernement réussit, on peut s'attendre à ce que l'inflation ne subisse pas de hausse vertigineuse, de sorte que l'effet de cette disposition sera nul.

Le gouvernement prévoit la suppression de 8 700 emplois. Si votre employeur menaçait de supprimer 8 700 emplois, monsieur le Président, je suis persuadé que vous éprouveriez un sentiment d'insécurité, comme la plupart des Canadiens qui seraient mis dans une telle situation et qui comprendraient, alors, qu'on demande la sécurité d'emploi. Il n'est donc pas étonnant que les syndicats se sentent au pied du mur. Il faut négocier une entente dans ce domaine pour que le service continue. Ce n'est pas en jetant le blâme sur l'une des trois principales parties que l'on réglera le problème et que l'on assurera la poursuite du service.

J'ai été étonné d'apprendre que le gouvernement avait recours à un conciliateur à temps partiel dans ses négociations avec le Syndicat des postiers du Canada. Il a nommé quelqu'un qui ne peut se libérer avant octobre et ne sera disponible, entre-temps, que si certains de ses engagements sont annulés. Est-ce une attitude sérieuse devant des négociations importantes? Le gouvernement aurait dû choisir quelqu'un de disponible à plein temps, le meilleur conciliateur qui soit au pays, car il s'agit de négociations cruciales pour les Canadiens.

Replaçons maintenant cette situation dans un contexte plus global, celui de la politique des postes du gouvernement. Quel choix avons-nous en la matière? Faut-il adopter la politique

conservatrice ou accepter le laisser-aller qui a marqué les régimes précédents, libéraux et conservateurs, et qui nous a menés dans un cul-de-sac, ou y a-t-il des solutions de rechange?

Voyons d'abord en quoi consiste la politique progressiste-conservatrice. Elle tend, en priorité, à supprimer le déficit postal et donc à réduire les services. Bien que le gouvernement cherche à supprimer le déficit, il empêche Postes Canada de s'intéresser à des secteurs lucratifs. Le gouvernement vise non seulement à cesser de subventionner les Postes mais aussi à rendre impossible l'interfinancement, un autre moyen de défrayer le service. Le gouvernement a mis l'accent sur la réduction du déficit plutôt que sur le service.

Il a remplacé la livraison à domicile par les boîtes postales. Il traite les Canadiens qui vivent en banlieue comme des citoyens de deuxième classe. Le ministre s'est justifié aujourd'hui en disant que les Américains l'avaient fait avant nous. Nous savons que le premier ministre est un admirateur du président Reagan, mais nous ne sommes pas obligés d'imiter aveuglément les Américains.

En milieu rural, le gouvernement a réduit les circuits de livraison ces dernières années et il a fermé des bureaux de poste. A cet égard, rien n'indique jusqu'à maintenant que le gouvernement soit disposé à modifier sa politique. Toute cette question de la réduction des services a suscité dans toutes les régions rurales du Canada un mouvement de protestation concerté de la part de gens qui exigent que le gouvernement cesse de constituer une menace pour le mode de vie rural. Il est grand temps que le gouvernement se réveille et accorde de l'importance au service rural.

Pour réduire les services en milieu rural, le gouvernement applique une politique de privatisation, tout comme d'ailleurs dans les régions urbaines. On confie le service à la clientèle au secteur privé. Selon le ministre, cela permet des horaires plus pratiques. Alors, si c'est ce qu'on vise, pourquoi ne pas modifier les horaires des bureaux de poste existants? Le franchisage des bureaux de poste fait perdre des revenus à Postes Canada. En effet, le franchisage ne peut s'appliquer qu'aux bureaux de poste rentables. Personne ne voudra d'une concession déficiente. Celles dont les gens voudront sont celles qui sont déjà rentables. Postes Canada va encore s'appauvrir en renonçant à certains revenus, accroissant d'autant son déficit. Par ailleurs, Postes Canada devra poursuivre sa politique de réduction des services.

Les délais de livraison sont un autre aspect de la politique que le gouvernement a précisé bien davantage par ses actes que par ses propos. Combien de temps faut-il à votre courrier pour vous parvenir? Certaines lettres postées à un bout de la ville mettent une semaine pour parvenir à l'autre bout, alors que celles qui sont postées d'une ville quelconque peuvent mettre jusqu'à deux ou trois semaines pour parvenir à une autre ville. Au lieu de s'attaquer à ce problème et de rechercher des solutions, le gouvernement a abaissé les normes. Il a renoncé à la livraison du courrier le jour même et instauré la livraison du courrier le lendemain. Il a cherché à prouver l'existence d'un service fiable en abaissant les normes.